

30/06/2017



ZONE ILE-DE-FRANCE

Le SNAPATSI boycotte le CTD 78



Le SNAPATSI est à l'origine du projet de mise en œuvre des horaires variables dans les services de la police nationale dans le cadre d'une meilleure conciliation vie professionnelle et vie personnelle, acté dans le protocole du 11 avril 2016.

De nombreux collègues du département attendent la mise en place des horaires variables, car des concertations locales ont eu lieu et les chefs de service ont élaboré leurs projets.

Or, au CT Départemental du 23 juin, aucun projet n'était inscrit à l'ordre du jour !

Le SNAPATSI n'accepte pas ce manque de considération pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques !

Le SNAPATSI n'a pas siégé le 23 juin et ne siègera pas ce jour au CT départemental des Yvelines.

Le SNAPATSI demande qu'à l'ordre du jour du prochain comité technique départemental soient présentés, individuellement, les projets de mise en œuvre des horaires variables des services.

Boycotté
CTD 78

BUREAU ZONAL

Ile-de-France

Tél. 01 80.15.38.45

snapatsi-idf@interieur.gouv.fr

LE SNAPATSI VOUS DEFEND !!!